

Développement durable et responsabilité

Durée : 55 min

Barème : / 20 points

Nom :

Prénom :

Calculatrice : non autorisée**Rédaction** : réponses justifiées, unités obligatoires**Consigne** : ne pas regarder le cours avant de rendre la copie

1 Repères et définitions

/ 4 pts

- Donne l'année et le nom du rapport qui définit le développement durable, puis cite ses trois piliers.
- Explique la différence entre le GIEC et la COP (nature et rôle de chacun).
- Quelle est la valeur juridique de la Charte de l'environnement, et depuis quand ?
- Cite deux limites de l'Accord de Paris.

2 Analyse de document : l'article 2 de l'Accord de Paris

/ 4 pts

« Le présent Accord [...] vise à renforcer la riposte mondiale à la menace des changements climatiques [...] notamment en : a) contenant l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et en poursuivant l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5 °C [...] ; b) renforçant les capacités d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques [...]. Le présent Accord sera appliqué conformément à l'équité et au principe des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives, eu égard aux contextes nationaux différents. » (Accord de Paris, 12 décembre 2015, article 2, extraits)

- Présente le document : nature, date, cadre dans lequel il a été adopté.
- Relève les deux seuils de température cités. Lequel est l'objectif ferme, lequel est l'objectif visé ? Justifie avec les mots du texte.
- Le point b) parle d'« adaptation ». Explique la différence entre *atténuer* le changement climatique et s'y *adapter*, avec un exemple de chaque.
- Explique la dernière phrase : pourquoi les responsabilités sont-elles « communes mais différenciées » ?

3 Lecture d'un tableau : qui émet quoi ?

/ 4 pts

Émissions de CO₂ d'origine fossile en 2022 (ordres de grandeur, d'après le Global Carbon Project).

Pays	Émissions totales (milliards de t)	Émissions par habitant (t)
Chine	11,4	8,0
États-Unis	5,1	14,9
Inde	2,8	2,0
France	0,3	4,6
Éthiopie	0,02	0,2
Monde	37	4,7

- Quel pays émet le plus au total ? Lequel émet le plus par habitant ? Pourquoi ce n'est pas le même ?
- Un habitant des États-Unis émet combien de fois plus qu'un habitant d'Éthiopie ? (calcul à poser, arrondi à l'unité)
- La France émet 4,6 t par habitant, mais le cours indique une empreinte carbone d'environ 9 t. Explique l'écart.
- Un élève conclut : « L'Inde doit faire plus d'efforts que la France puisqu'elle émet neuf fois plus. » Discute cette affirmation à l'aide du tableau et du principe des responsabilités différenciées.

4 Étude de cas : la cantine du collège

/ 4 pts

Le conseil d'administration d'un collège de Marseille étudie trois propositions des éco-délégués : (1) un menu végétarien deux fois par semaine ; (2) des produits achetés à des maraîchers des Bouches-du-Rhône, un peu plus chers ; (3) une pesée des restes pour réduire le gaspillage. Un parent objecte : « Ce n'est pas au collège de sauver la planète, ça ne changera rien. »

- a. Pour chacune des trois propositions, indique le pilier du développement durable qu'elle sert principalement, en justifiant.
- b. La proposition (1) est-elle un choix libre du collège ? Cite le texte de loi qui encadre déjà la question.
- c. À quelle échelle de responsabilité (individuelle, collective, internationale) se situe la décision du conseil d'administration ? Justifie.
- d. Réponds au parent en deux arguments, dont un qui s'appuie sur la Charte de l'environnement.

5 Développement guidé : « Les gestes individuels suffisent-ils ? »

/ 4 pts

Rédige un paragraphe argumenté d'une quinzaine de lignes en suivant les quatre étapes ci-dessous. Chaque étape doit s'appuyer sur au moins un exemple précis du cours (date, texte, chiffre ou acteur).

- a. Montre que les gestes individuels ont un poids réel (un chiffre ou un exemple précis).
- b. Montre leurs limites : cite une décision qui échappe à l'individu et l'acteur collectif qui en est responsable.
- c. Explique comment un citoyen peut agir sur ces décisions collectives (deux moyens différents, dont un juridique).
- d. Conclus en répondant à la question et en reliant ta réponse aux trois piliers du développement durable.